
8.2. ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2025

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

D'octroyer le contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public pour l'année 2025 de gré à gré à Ravenelle Électrique selon les tarifs suivants :

- Tarif horaire électricien : 96 \$ et ajustement au besoin le 1^{er} mai 2025 selon les augmentations de la convention de la CCQ (*Commission de la construction du Québec*);
- Tarif horaire de la nacelle : 50 \$.